

# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation  
I-1531  
PORTEE  
disponible sur  
www.cofrac.fr



Edité le : 12/05/2022

Rapport d'analyse

Page 1 / 2

**ARRIVÉ LE**  
13 MAI 2022  
05/10/22  
**MAIRIE DE PIONSAT**

MAIRIE DE PIONSAT

HOTEL DE VILLE 1 PLACE DE L'EGLISE  
63330 PIONSAT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Identification dossier :	LSE22-68332	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	<b>LSE2205-13626-1</b>	N° Prélèvement :	00196477
N° Analyse :	00197140		
Nature :	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	RESIDENCE ST EXUPERY	Code PSV :	0000001752
Localisation exacte :	MME PERARD (N°19), robinet mitigeur cuisine		
Dept et commune :	63 PIONSAT		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 46,1030643000	Y :	2,6875876000
UGE :	0252 - PIONSAT - SUEZ		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1+
Nom de l'exploitant :	SUEZ EAU FRANCE CR LOIRE-AUVERGNE BP137 SERVICE COMPTABILITE FOURNISSEUR 69161 RILLIEUX LA PAPE CEDEX	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	PIONSAT SUD	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 09/05/2022 à 09h57 Réception au laboratoire le 09/05/2022 à 20h05 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / MARQUET Stéphanie Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	001632

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 09/05/2022 à 21h14

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b> Couleur de l'eau	63D1+*	0	-	Analyse qualitative			

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Température de l'eau	63D1+*	11.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25 #
pH sur le terrain	63D1+*	7.8	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D1+*	219	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200	1100 #
Chlore libre sur le terrain	63D1+*	0.14	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	63D1+*	0.16	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Microorganismes aérobies à 36°C	63D1+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D1+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Bactéries coliformes	63D1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0 #
Escherichia coli	63D1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D1+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Aspect de l'eau	63D1+*	0	-	Analyse qualitative			
Odeur	63D1+*	0 Chlore	-	Méthode qualitative			
Saveur	63D1+*	0 Chlore	-	Méthode qualitative			
Couleur apparente (eau brute)	63D1+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887		15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	63D1+*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887		#
Turbidité	63D1+*	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1		2 #
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Cations</b>							
Ammonium	63D1+*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.10 #

63D1+\* ANALYSE (D1+=D1) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2021)

Eau satisfaisant aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Ludovic RIMBAULT  
Ingénieur de laboratoire

